

**COMMENTAIRE DE TEXTE PHILOSOPHIQUE**  
**ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT**  
**Jury : François Calori – Charlotte Murgier**

**Coefficient de l'épreuve : 3**  
**Durée de l'épreuve : 4 heures**

Le texte à commenter était extrait du *Phédon*, 82e-83d, dans la traduction de Monique Dixsaut. Ce passage concernant les rapports de l'âme et du corps dans l'entreprise de connaissance comme dans la vie morale est une des expressions les plus célèbres et les plus nettes du dualisme platonicien. Il constitue la seconde explicitation de l'affirmation qui ouvre le *Phédon* selon laquelle philosopher, c'est s'exercer à mourir, c'est-à-dire à délier l'âme du corps. Il ne s'agissait pas d'un passage technique de l'œuvre, mais il permettait d'en mesurer la connaissance et l'intelligence, en ce qu'en venant reprendre et résumer un certain nombre de points développés précédemment, il nécessitait d'en connaître la chronologie avec une certaine précision, et d'en convoquer les thèmes et thèses avec discrimination et mesure. Le jury a d'ailleurs reconnu dans la plupart des copies corrigées un travail certain et sensible de l'œuvre au programme, beaucoup d'entre elles ayant été capables de situer le passage avec exactitude, certaines de faire des références pertinentes à la métaphore du clou qui suit immédiatement cet extrait, et la plupart ayant démontré une bonne maîtrise d'autres passages du corpus platonicien (allégorie de la caverne, allégorie des tonneaux dans le *Gorgias*) convoqués à bon escient. Nous avons eu ainsi le plaisir de lire de nombreuses bonnes ou très bonnes copies, mais aussi quelques commentaires impressionnants par la maîtrise de l'exercice qu'ils démontraient, par la finesse, la subtilité et la précision de leur interprétation du texte, la clarté et la vigueur de leur écriture et leur capacité à mobiliser une connaissance approfondie de l'œuvre étudiée et du corpus platonicien pour éclairer l'extrait proposé.

Le jury commencera par attirer l'attention des candidats et candidates de l'année passée et des années futures sur certains points généraux, avant de revenir sur les passages précis du texte. Tout en ayant conscience du caractère désagréable et décourageant que peut présenter la lecture d'un rapport de concours, avec le relevé des points négatifs qu'il comporte inévitablement, nous espérons qu'il apportera certains éléments d'éclaircissement aux candidats et candidates de cette session, et quelques indications utiles à ceux et celles de l'année future.

1. L'orthographe laisse à désirer dans trop de copies, y compris très bonnes : on ne parle pas ici de quelques fautes d'inattention, mais d'erreurs nombreuses, récurrentes, y compris sur des mots du texte (« agrippée »).
2. Il y a trop de copies beaucoup trop longues : la quantité ne fait pas la qualité, et des copies de vingt pages ne peuvent éviter ou bien les répétitions, ou bien des digressions sans rapport suffisamment étroit avec le texte à commenter. Il nous faut insister sur ce point : bien des copies souffrent de leur longueur et auraient très certainement obtenu une note supérieure si le candidat ou la candidate avait accepté de discipliner un peu son écriture et travailler à dégraisser son commentaire des développements superflus qu'il ou elle a cru bon de devoir ajouter, parfois pour démontrer intempestivement l'étendue de ses connaissances, souvent en se laissant aller à de longs passages sans substance. Le jury a apprécié au contraire les copies denses et nerveuses, animée du souci de fournir un examen conceptuellement tendu des formulations du texte. On

évitera aussi les introductions trop longues (> 2 pages), qui ne peuvent conduire qu'à des répétitions par la suite, ou consister en un rappel beaucoup trop détaillé de l'ouvrage.

3. Beaucoup de copies ont convoqué certains termes grecs (par exemple, avec pertinence, *epithumia*), mais sans les orthographier correctement. Pour les copies qui ont entrepris de les écrire en grec ancien, il est indispensable d'écrire les termes avec **accent et esprit**, sans quoi il vaut mieux s'en abstenir – ce que nous conseillons donc, à moins d'une maîtrise très grande de la langue grecque. Attention à user ainsi des termes grecs, même translittérés, avec précision et avec mesure, sous peine que l'effet en soit contreproductif. Il est de même inutilement risqué de s'essayer à deviner quels sont les termes grecs traduits dans le texte soumis : les tentatives pour « illusions » se sont soldées par des échecs.

4. Il faut faire attention à expliquer l'intégralité du texte et veiller à l'équilibre du commentaire. Trop de copies ont passé beaucoup trop de temps sur les premières lignes du passage, et ont sacrifié la fin, qui s'est vue survolée. C'était d'autant plus dommage que la fin du texte permettait d'expliquer avec précision certains éléments du début.

Les articulations rythmant la progression du texte ont été très bien repérées par la quasi-totalité des copies, le sujet du texte (l'action de la philosophie sur l'âme) a été lui aussi bien vu. Trop de copies ont en revanche perdu du temps dans de vastes développements sur la mort, alors que le mot n'était pas présent dans le texte – ce que très peu de copies ont relevé. Si la mort est déliaison de l'âme et du corps, la pensée pure l'est aussi, et c'est bien de cette dernière dont il est question dans notre extrait.

Le début du texte a été très bien commenté dans l'ensemble, avec des copies attentives au détail et au vocabulaire utilisé. La rupture que constitue l'arrivée de la philosophie, l'opposition avec l'état initial de la condition humaine, le vocabulaire de la possession utilisé pour décrire cette conversion à la philosophie ont été bien relevés et commentés avec finesse. Peu de copies ont cependant expliqué cette condition initiale par les mythes de l'incarnation développés dans le *Phèdre* ou le *Timée*. De nombreuses copies ont commenté avec justesse le mixte de passivité et d'activité de l'âme enchaînée, la servitude volontaire de celle-ci. La métaphore des barreaux, à travers lesquels l'âme voit le monde depuis une perspective tronquée, bornée, et qui donnera tout son sens à la libération que constitue l'expérience de la pensée pure, a donné lieu à de fines analyses et des rapprochements pertinents avec l'allégorie de la caverne dans la *République*. « L'ignorance la plus totale » comme ignorance qui s'ignore, éteignant jusqu'au désir de savoir, a été également bien expliquée. On regrette cependant que peu de copies aient fait le lien avec les dernières lignes du texte qui nous en donnaient des éléments précis d'explication.

Nous avons apprécié que de nombreuses copies aient pris le soin d'expliquer ce qu'était l'appétit, même si les références ici à la tripartition de l'âme (laquelle n'est par ailleurs pas présente dans le *Phédon*) n'étaient pas toujours bien maîtrisées. Plus pertinentes étaient ici les références, bien mobilisées par certaines copies, à la confrontation entre Calliclès et Socrate dans le *Gorgias*, avec la représentation d'une âme asservie à la satisfaction des désirs, à travers l'image du tonneau percé. Si le paradoxe de cette coopération a bien été relevé, peu de copies ont réellement essayé d'expliquer en quoi elle consistait, faute de s'appuyer sur la fin du texte ou de renvoyer aux autres passages pertinents du *Phédon* (81b-c, 83d).

Le jury salue également les nombreuses copies qui ont été sensibles à la manière dont était décrite l'action de la philosophie : apaiser l'âme avec « les paroles qui la calment », faire œuvre de pédagogie (« elle l'invite » « elle persuade », « elle lui montre », expression qui a donné lieu cependant à certains contresens, étant parfois prise comme un simple geste du corps

au lieu d'une démarche de l'esprit). La conversion qu'implique la philosophie est si radicale qu'elle rencontre nécessairement de la résistance, laquelle ne se limite pas à la peur de la mort.

Un contresens fréquemment rencontré a concerné le membre de phrase « dans la mesure où il n'est pas absolument indispensable ... » : le plus souvent parce que l'expression « il n'est pas absolument indispensable » a été prélevée sans précaution de son contexte, laissant de côté le « dans la mesure où » qui venait nuancer la possibilité de s'extraire du sensible, eu égard aux nécessités de la vie pratique ; parfois même parce qu'une lecture trop hâtive a tout bonnement transformé le « pas absolument » en « absolument pas ». Cependant, ce membre de phrase, quand il était correctement compris, a été aussi l'occasion de souligner judicieusement les limites d'une vision excessivement ascétique du dualisme platonicien (attention toutefois à ne pas trop tordre le bâton dans l'autre sens non plus, comme on l'a lu quelque fois, en allant jusqu'à faire de ce passage une réhabilitation du corps).

Nous avons lu de bonnes réflexions sur le fait que la vue et l'ouïe, sens qu'on serait tenté de créditer de la plus grande valeur cognitive, étaient d'emblée disqualifiés. Mais ce passage a aussi donné lieu à un certain nombre de développements mal assimilés et mal articulés au texte sur les plaisirs purs du *Philèbe* ou encore les plaisirs esthétiques de l'*Hippias Majeur*.

Les lignes centrales (de « elle l'invite » ... à « l'invisible ») du texte qui résumaient les développements précédents (79a-e), ont été rarement commentées de près, et le vocabulaire technique de l'en soi le plus souvent éludé, ce que nous regrettons. Ces lignes ont même donné lieu à un contresens assez fréquent sur la notion d'instruments dans lesquels certaines copies n'ont pas reconnu les sens mais ont cherché parfois des instruments techniques. En revanche, nombreux ont été les bons développements rappelant ici le passage de l'égalité des bouts de bois (74c-e) et la déficience intrinsèque du sensible par rapport à l'intelligible, expliquant que le sensible ne puisse comporter « rien de vrai ». De la même façon la substitution d'une forme de vision, intellectuelle, portant sur l'invisible, à la vision des sens, portant sur le domaine du visible, qui s'est vue disqualifiée, a été bien relevée et bien commentée.

C'est sur la dernière partie du texte montrant les effets du discours de la philosophie sur l'âme, qui à présent coopère, non plus avec le corps, mais avec la déliaison qu'implique la pensée pure, que les imprécisions ont été les plus nombreuses, sans doute du fait de ce déséquilibre dans la gestion de l'explication que nous avons commencé par relever. Le passage de l'injonction théorique (ne plus se fonder sur les sensations pour connaître) à l'exigence pratique (se libérer de l'emprise des affections) et le rapport qu'elles entretiennent n'ont été que rarement perçus et interrogés.

L'âme philosophe doit éviter les affections, non pas seulement parce que celles-ci troublent le travail de la pensée (comme les développements précédents de 65a-67b l'ont déjà montré), non pas seulement non plus pour s'éviter les désagréments pratiques évoqués en 83c, mais surtout parce que les effets des affections sont aussi cognitifs, ils conduisent l'homme à se tromper sur ce qui est réel.

L'énumération des affections « plaisirs, appétits, peines, craintes » n'a guère été commentée ou a donné lieu à diverses confusions, accentuées parfois par un contresens sur la « violence » de ces affections, la violence ayant été parfois comprise comme « douleur » (avec des contorsions pour appliquer cette douleur au plaisir) plutôt que comme « intensité ».

Un nombre insuffisant de copies a pris le temps d'expliquer en quoi consistait le mal apparent, celui qu'a en vue la pensée ordinaire : le mal né des conséquences physiques (maladies) et matérielles (ruine, cf. 82c) de la soumission aux affections. Quelques copies ont néanmoins fait référence ici avec pertinence au passage précédent de 69c décrivant cette vertu en trompe-l'œil, calculant les conséquences en termes de plaisir et peine des comportements.

Or le mal suprême est d'ordre théorique : il consiste en une erreur sur ce qui est réel. Nous avons lu parfois à ce sujet des développements hors de propos sur la cause ou la causalité

des formes alors qu'il s'agissait de souligner simplement que l'affection mesure la réalité d'un objet à l'intensité de la sensation qu'il suscite. Ce qui cause les affections, ce qui est tenu pour vrai, c'est qui appartient au domaine du sensible, ce qui a forme corporelle (cf. 81b5), que désigne métonymiquement dans la dernière phrase de notre texte le visible.

Cette erreur sur le réel est cependant ce qu'il y a de plus grave car elle prive l'âme de tout accès à la vérité, en rendant l'intelligible inconcevable. Il n'y a rien de plus détestable pour l'âme et de plus dommageable pour l'homme que d'être éloigné du vrai, d'accueillir le faux en son âme (cf. *Rép.* II 382b). On comprend maintenant plus complètement en quoi consistait l'ignorance la plus totale évoquée au début du texte : en une erreur sur ce qui est réel, c'est-à-dire vrai, qui conditionne la possibilité de connaître quoi que ce soit.

On voit ici se nouer les dimensions pratique et théorique de la philosophie, chez Platon indissociables : il faut non seulement cesser de penser accéder à ce qui est *via* les sens pour se consacrer exclusivement à l'exercice de la pensée, mais aussi se méfier des affections, non pas seulement pour leurs conséquences pratiques dommageables, mais d'abord et avant tout pour leurs effets sur notre faculté de connaître. Ce texte vient ainsi refermer la boucle qu'il avait ouverte, en expliquant pourquoi l'homme incarné, sans la philosophie, se complaît dans son état d'ignorance, jusqu'à en perdre le désir de connaître, bornant ses intérêts à ce qui a forme corporelle, en tant qu'il est susceptible de satisfaire un désir ou procurer un plaisir.

## **COMMENTAIRE DE TEXTE PHILOSOPHIQUE ÉPREUVE À OPTION : ORAL**

**Jury : François Calori – Charlotte Murgier**

**Coefficient de l'épreuve : 5.**

**Durée de l'épreuve (préparation) : 1h30.**

**Durée de l'épreuve (passage) : 30 minutes.**

### **Textes soumis lors de cette session aux candidat.e.s :**

#### ***Idee d'une histoire universelle d'un point de vue cosmopolitique***

*-Idee d'une histoire universelle, Ak VIII 20-21, depuis « Le moyen dont la nature se sert... » jusqu'à « ... elle veut la discorde. »*

*-Idee d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique, Ak VIII 22, depuis « Le problème essentiel pour l'espèce humaine... » jusqu'à « ... les germes de la nature ».*

*- Idee d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique, Ak VIII 24-25, depuis « A quoi bon travailler à une constitution civile régulière... » jusqu'à « ... comme un automate. »*

- *Idee d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, Ak VIII 25-26, depuis « Est-il raisonnable d'admettre la finalité... » jusqu'à « ... de la part de chaque communauté pour former à cet égard ses citoyens ».

### ***Réponse à la question : qu'est-ce que les Lumières ?***

- *Qu'est-ce que les Lumières ?*, Ak VIII 39-40, de « S'entendre sur une constitution religieuse ferme... » jusqu'à « ... se font de moins en moins nombreux. »

### ***Conjectures sur les débuts de l'histoire de l'humanité***

- *Conjectures sur les débuts de l'histoire de l'humanité*, Ak VIII 111-112, depuis « La raison commença bientôt à s'éveiller... » jusqu'à « ... sous la coupe de l'instinct ».

- *Conjectures sur les débuts de l'histoire humaine*, Ak VIII 112-113, depuis « Juste après l'instinct de nutrition... » jusqu'à « ... des développements ultérieurs de la culture ».

- *Conjectures sur les débuts de l'histoire humaine*, Ak VIII 114-115, depuis « Le quatrième et dernier progrès... » jusqu'à « ... l'état de rusticité et de simplicité d'où elle l'avait tiré ».

- *Conjectures sur les débuts de l'histoire humaine*, Ak VIII 115-116, depuis « Voici donc le résultat... » jusqu'à « ... la sagesse et la finalité de l'ordonnance ».

- *Conjectures sur les débuts de l'histoire humaine*, Ak VIII 120-121, depuis « L'homme qui pense éprouve un chagrin... » jusqu'à « ... l'engloutissement dans une incurable corruption. »

### ***Qu'est-ce que s'orienter dans la pensée ?***

- *Qu'est-ce que s'orienter dans la pensée ?*, Ak VIII 139, de « On peut considérer le besoin de la raison... » jusqu'à « ... accompagne inséparablement la moralité ».

- *Qu'est-ce que s'orienter dans la pensée ?*, Ak VII 141-142 de « toute croyance, même historique... » jusqu'à « ... à toute la finalité de sa détermination ».

- *Qu'est-ce que s'orienter dans la pensée ?*, Ak VIII 144-145, depuis « A la liberté de penser s'oppose... » jusqu'à « elle est, au sens propre du terme, *gaspillée*. »

***Sur l'expression courante : il se peut que ce soit juste en théorie, mais en pratique cela ne vaut rien***

- *Sur l'expression courante : il se peut que ce soit juste en théorie, mais en pratique cela ne vaut rien*, Ak VIII 283-284, depuis « Un état qui consiste à être attaché... » jusqu'à « ... on finit par faire de l'effet la cause de lui-même ».

- *Sur l'expression courante : il se peut que ce soit juste en théorie, mais en pratique cela ne vaut rien*, Ak VIII 284-285, depuis « J'accorde volontiers qu'aucun homme... » jusqu'à « ... c'est la mort de toute moralité. ».

- *Sur l'expression courante : il se peut que ce soit juste en théorie, mais en pratique cela ne vaut rien*, Ak VIII 287-288, depuis « Aucune idée n'élève davantage... » jusqu'à « ... condamnable et punissable. ».

- *Sur l'expression courante : il se peut que ce soit juste en théorie, mais en pratique cela ne vaut rien*, Ak VIII 297, depuis « Voici donc un *contrat originaire* ... » jusqu'à « ... probablement son assentiment ».

- *Sur l'expression courante : il se peut que ce soit juste en théorie, mais en pratique cela ne vaut rien*, Ak VIII 302, depuis « On voit clairement quel mal peut faire... » jusqu'à « ... (un droit de résistance en paroles ou en actes) ».

- *Sur l'expression courante : il se peut que ce soit juste en théorie, mais en pratique cela ne vaut rien*, Ak VIII 304, depuis « Le sujet qui n'est pas en rébellion... » jusqu'à « ... le législateur ne peut non plus le décider concernant le peuple. »

- *Sur l'expression courante : il se peut que ce soit juste en théorie, mais en pratique cela ne vaut rien*, Ak VIII 310-311, depuis « Si nous demandons maintenant par quels moyens... » jusqu'à « ... selon un *droit des gens* concerté en commun. »

### ***Vers la paix perpétuelle***

- *Vers la paix perpétuelle*, Ak VIII 355-356, de « La manière dont les États font valoir leur droit... » jusqu'à « elle s'étendra de plus en plus ».

- *Vers la paix perpétuelle*, Ak VIII 356-357, depuis « Qu'un peuple dise ... » jusqu'à « le constant danger d'exploser. »

- *Vers la paix perpétuelle*, Ak VIII 357-358, depuis « *Troisième article définitif en vue de la paix perpétuelle...* » jusqu'à « ... et ainsi enfin rapprocher toujours davantage le genre humain d'une constitution cosmopolitique ».

- *Vers la paix perpétuelle*, Ak VIII 366-367, depuis « La constitution *républicaine* est la seule... » jusqu'à « ... aussi bien que la paix extérieure ».

- *Vers la paix perpétuelle*, Ak VIII 367-368, depuis « 2. L'idée du droit des gens suppose... » jusqu'à « ... à cette fin (qui n'est pas simplement chimérique) ».

- *Vers la paix perpétuelle*, Ak VIII 373-374, de « il se peut bien que les moralistes despotisants... » jusqu'à « mais pour la plupart contraires au droit »

- *Vers la paix perpétuelle*, Ak VIII 377-379, de « Pour mettre la philosophie pratique en accord avec elle-même... » jusqu'à « ... sans relâche en fonction des circonstances favorables. »

- *Vers la paix perpétuelle* AK VIII 381-382, de « Si je fais abstraction de toute *matière* du droit public... » jusqu'à « ... il est facile à appliquer ».

- *Vers la paix perpétuelle*, Ak VIII 382-383, depuis « *En ce qui concerne le droit civique...* » jusqu'à « ... pour sa conduite antérieure de l'État ».

### ***Le Conflit des facultés***

- *Le Conflit des facultés*, Ak VII 85-86, depuis « D'un événement de notre temps... » jusqu'à « il ne sera pas entravé dans son progrès. »

Les candidates et candidats admissibles devaient cette année présenter l'explication d'un texte tiré d'un programme composé d'un ensemble de sept opuscules de Kant : *Idée d'une histoire universelle d'un point de vue cosmopolitique*, *Réponse à la question : qu'est-ce que les Lumières ?*, *Conjectures sur les débuts de l'histoire de l'humanité*, *Qu'est-ce que s'orienter dans la pensée ?*, *Sur l'expression courante : il se peut que ce soit juste en théorie, mais en pratique cela ne vaut rien*, *Vers la paix perpétuelle*, et *Le Conflit des facultés*.

Par ce choix, le jury entendait prolonger la réflexion sur certains aspects de leur travail de préparation pour l'écrit sur la deuxième partie de la *Critique de la faculté de juger*, les inviter aussi à prolonger la réflexion sur l'exercice du jugement réfléchissant en contexte kantien qu'ils avaient pu y initier, mais en se situant désormais à l'articulation entre philosophie morale, philosophie du droit, philosophie politique et philosophie de l'histoire. Pour cela, nous avons préféré ne pas recourir aux regroupements de textes proposés habituellement par les éditeurs, mais dessiner un parcours plus original dans l'œuvre de Kant, sur une période particulièrement féconde d'une quinzaine d'années, de 1784 à 1798. Ce choix permettait de faire entrer un certain nombre de textes importants comme *Vers la paix perpétuelle*, *Théorie et pratique* ou *Qu'est-ce que s'orienter dans la pensée ?* qui, à la connaissance du jury, n'avaient jamais été proposés au concours d'entrée à l'ENS (alors que le recueil des *Opuscules sur l'histoire* traduits par Stéphane Piobetta l'a été à plusieurs reprises). Il nous a semblé qu'un tel choix pouvait offrir de riches possibilités à des candidates et candidats confrontés à des enjeux moraux, politiques et juridiques aussi fondamentaux pour la pensée kantienne que pour ses prolongements philosophiques et sa réception contemporaine.

Le jury n'a pas été déçu et se réjouit que ce programme ait paru inspirer les candidats et candidates. Le résultat d'ensemble de ces épreuves orales a en effet été, cette année encore, tout à fait satisfaisant. Les candidats et candidates ont démontré une réelle maîtrise méthodologique de l'exercice de l'explication de texte, une connaissance solide, approfondie et parfois remarquablement précise du corpus proposé, et une aisance rhétorique certaine, pour la très grande majorité d'entre eux. Au-delà de l'exercice scolaire, ils ont également pu démontrer la vigueur de leur engagement philosophique, leur sens de la problématisation et de l'argumentation rationnelle, ainsi que leur grande culture. Ces résultats témoignent de la remarquable qualité de leur préparation pendant leurs années de classe préparatoire, mais aussi de l'intensité de leur travail personnel et du plaisir qui semble aussi avoir été le leur de travailler sur cette partie peut être moins connue de la pensée kantienne. Tous les oraux présentés par les candidats et candidates ont répondu de façon globalement satisfaisante aux attendus méthodologiques de l'exercice et chacun ou chacune a abordé cette épreuve en montrant qu'il ou elle était armé d'une solide culture kantienne, forgée comme il se doit dans une lecture approfondie et de première main des textes.

Comme le jury de l'année dernière l'avait constaté, nous pouvons confirmer cette année que les trente minutes de préparation supplémentaires que les différents jurys de cette épreuve de spécialité appelaient de leurs vœux depuis longtemps, permettent une approche plus maîtrisée et plus approfondie des textes, moins tendue et précipitée. Malgré l'évidente charge émotionnelle qui peut peser sur ces épreuves orales, aucune prestation ne nous a paru marquée par des moments de panique préjudiciables au résultat.

Le jury tient à rappeler aux candidats et candidates admissibles que l'exercice prévoit un moment de lecture intégrale du texte, qui peut intervenir, au gré de chacun, au tout début de l'exercice ou juste après l'introduction. Certains candidats ou candidates ont omis de le faire et ont paru étonnés du rappel de cette exigence, qui nous semble indispensable pour bien centrer l'épreuve et l'attention de tous (candidat ou candidate, membre du jury et public éventuel) sur son objet. Il ne faut pas omettre non plus de lire (et de commenter) les notes quand elles sont de l'auteur étudié.

Nous tenons également à insister sur le fait que l'épreuve ne se limite en aucune manière à la prestation initiale proposée : quelle que soit la qualité de celle-ci, le moment de discussion qui la prolonge est absolument essentiel. Il est toujours mené dans un esprit de bienveillance, sans jamais chercher à mettre en difficulté le candidat ou la candidate. Pour les prestations réussies, il invite à approfondir encore les lignes de force des commentaires présentés, à développer un élément suggestif seulement esquissé, à faire varier les perspectives, à confronter le texte proposé à d'autres textes du corpus ou à l'inscrire dans une histoire plus longue ou des débats philosophiques plus contemporains. Pour les oraux moins convaincants, il s'agit d'offrir la possibilité aux candidates et candidats de « se rattraper », de revenir sur des points malheureusement laissés de côté, mal compris ou trop obscurément développés, voire de prendre conscience d'erreurs d'interprétation ou de regrettables contresens pour les dissiper. Une prestation initialement ratée peut très bien être sauvée par la réactivité d'une candidate ou d'un candidat aux questions du jury, lesquelles ne sont jamais destinées à le piéger, mais sont toujours autant de perches qu'il s'agit de saisir. Dans leur grande majorité, les étudiantes et les étudiants ont montré qu'ils en avaient bien conscience : très rares ont été les moments de discussion où les candidates et candidats se refusaient à un véritable échange et se recroquevillaient sur la seule répétition d'une décevante explication. Au contraire, dans un certain nombre de cas, les réponses proposées durant ce moment de discussion ont réussi à emporter l'adhésion d'un jury laissé encore dubitatif par une prestation un peu moyenne.

Parmi les défauts méthodologiques qui ont pu affecter les prestations les moins réussies, nous trouvons toujours ces deux erreurs symétriques, liées à une mauvaise position par rapport au texte.

D'un côté, quelques prestations qui, se tenant trop près du texte, sans parvenir à prendre aucun recul, à en problématiser l'approche, à en valoriser les enjeux et à trouver un véritable fil directeur pour son interprétation s'en tiennent à une lecture sans relief et un peu terne, n'évitant pas toujours des moments de pure et simple paraphrase. Ces lectures se laissaient porter par le déroulé du texte, sans jamais parvenir à avoir réellement prise sur lui et à l'interroger fermement. Le jury rappelle la nécessité pour les candidats et candidates de clairement identifier et mettre en valeur le problème qui anime l'argumentation de l'auteur et qui devra également donner la colonne vertébrale de leur propre interprétation.

De l'autre côté, il s'agit au contraire d'un défaut d'attention au texte proposé, qui devenait alors une simple occasion pour le candidat ou la candidate de disserte autour des questions abordées et de faire état intempestivement de sa bonne connaissance du corpus du programme. Dans ce dernier cas, la candidate ou le candidat pouvait prendre une impulsion initiale sur le texte, y revenir épisodiquement, mais déployait essentiellement une lecture tangentielle qui ne prenait pas suffisamment la peine de revenir aux formulations même du texte pour en rendre compte dans leur singularité, ce qui pouvait même se traduire physiquement par un exposé durant lequel les yeux de la candidate ou du candidat ne se tournaient plus une seule fois vers le texte afin d'y retrouver une citation à commenter précisément. La spécificité de chaque texte s'en trouvait alors quelque peu diluée dans un discours trop général, car affairé à démontrer l'ampleur de des connaissances acquises pendant l'année, et incapable de dessiner aussi une véritable problématique. On ne saurait trop recommander aux étudiants et étudiantes admissibles de revenir sans cesse prendre appui sur le texte et en citer des fragments plus ou moins longs pour les commenter explicitement, et s'empêcher ainsi de discourir trop approximativement autour des extraits proposés. Certes, il ne s'agit pas d'ânonner chaque phrase pour ensuite la commenter, au détriment de la continuité de l'exposé, et encore moins de s'en tenir à cette lecture trop myope et sans recul dénoncée ci-dessus. Mais ce sont bien les formulations du texte qui doivent amener la convocation de telle ou telle dimension du corpus du programme pour en éclairer la compréhension et le candidat ne doit pas perdre de vue ce fil directeur. Parfois, des références à d'autres textes de corpus de l'oral, voire à la *Critique de la faculté de juger* convoquée un peu artificiellement ont ainsi empêché un candidat ou une candidate de donner ses chances au texte qui lui était proposé, et qui se retrouvait écrasé sous le poids de cette référence trop massivement sollicitée.

Mais entre ces deux écueils symétriques, la plupart des candidates et candidats ont réussi à trouver, avec plus ou moins de bonheur, un point d'équilibre et une juste focale pour rendre compte d'un texte dans sa singularité, selon une perspective clairement dessinée et nourrie de connaissances précises dûment sélectionnées pour l'éclairer.

Nous avons pu également parfois regretter que ne soit pas davantage mise en valeur la spécificité stylistique et argumentative de certains des opuscules proposés : le « voyage de plaisance » des *Conjectures sur les débuts de l'histoire humaine* s'y prêtait tout particulièrement, mais aussi la structure de *Vers la paix perpétuelle* avec ses différents articles d'un traité de paix, ou encore la nature fortement polémique de *Qu'est-ce que s'orienter dans la pensée ?* ou de l'opuscule *Théorie et Pratique*, conçus comme des interventions ou des réponses dans des débats en cours.

Attention également aux effets que peuvent avoir une mauvaise identification de la situation d'un texte au sein d'une œuvre. Le jury n'attend certes pas des candidats qu'ils soient

capables de restituer cette situation de façon très précise pour chacun des textes proposés, tant l'exercice ne cherche pas à mettre en valeur une érudition un peu stérile. En revanche, une erreur d'identification peut entraîner un biais de perspective très préjudiciable, si cette situation réinventée prend le pas sur la lecture même du texte et engage son interprétation dans une ornière dont elle ne sortira plus.

Il ne faut pas non plus omettre de rappeler des choses simples comme le sens de certaines notions philosophiques (que les candidats ou candidates tendent parfois à supposer connu), lorsque cette explicitation est nécessaire à l'intelligibilité de l'argumentation développée. Un candidat a paru ainsi quelque peu désarçonné que nous lui demandions d'élucider davantage le sens et le rôle de la faculté d'imagination qui intervenait dans un texte des *Conjectures*.

Le jury a également pu regretter parfois une certaine timidité dans la mise en valeur des enjeux philosophiques de certains textes proposés, enjeux qui étaient parfois un peu tristement limités à l'importance de leur rôle au sein du système de pensée kantien, sans être ressaisis dans une perspective historique plus large ou dans leurs éventuels prolongements philosophiques ou politiques contemporains. Si une lecture interne des textes est évidemment à privilégier et doit constituer l'essentiel du propos du candidat, l'explication ne doit pas s'interdire de prendre appui sur elle pour élargir un peu la perspective, au moins de façon suggestive, surtout lorsque le jury y invite les candidats et candidates dans le jeu des questions et des réponses. Or nombre de candidats et candidates ont fait preuve d'une certaine frilosité à ce propos et se sont dérobées face aux perches tendues, sur des sujets qui auraient pu pourtant les inspirer comme le droit international, l'hospitalité ou le principe de publicité.

Terminons enfin en soulignant que cette année encore, l'exercice a donné lieu à de remarquables commentaires, et même à des prestations éblouissantes qui ont forcé l'admiration du jury : non seulement les candidats y démontraient leur maîtrise méthodologique de l'exercice, leur connaissance approfondie du corpus considéré, la subtilité et la finesse de leurs capacités herméneutiques, mais également leur maturité intellectuelle, laissant voir des personnalités philosophiques naissantes déjà bien dessinées et très différentes, pour le plus grand bonheur du jury.